



Saint-Mars-de-Coutais

BULLETIN MUNICIPAL - Octobre 2019



Sommaire

) CONSEILS MUNICIPAUX p. 3-6

) VIE MUNICIPALE

- Lancement du nouveau site Internet p. 7
- Meilleurs apprentis de France p. 7
- Bruit et respect du voisinage p. 7
- Bibliothèque Municipale p. 8
- Randonnée Municipale p. 8
- Horaires d'ouverture de la mairie p. 9
- État-civil p. 9
- Le Petit Local p. 9
- Stop aux dépôts sauvages p.10

) VIE ASSOCIATIVE

- Forum des Associations p. 10
- 24 h de Badminton Solidaire p. 10
- Association du Tenu p. 11
- Chauffeurs Solidaires Sud Retz p. 11

- Le basket fait sa rentrée ! p. 11
- Comité des Fêtes p. 12
- Association Troupe Côté Lac p. 12
- Les Cavaliers Marins p. 12
- ALAC p. 13
- Anim'action p. 14-15
- Association "Gui l'An Neuf" p. 16
- La Cantoche, nouvelle association p. 16
- Le foot fait sa rentrée aussi ! p. 17
- La Zem p. 17
- Les CRÉ@LTeRs p. 18
- Association des professionnels p. 18
- Le Chemin des Papillons p. 19

) VIE SCOLAIRE

- L'Amicale Laïque p. 20
- École Delaroché p. 20
- Apel École Sainte-Thérèse p. 21
- École Sainte-Thérèse p. 21
- La rentrée scolaire 2019-2020 p. 22
- Péri'Atomic p. 23
- L'équipe d'animation p. 23
- Retour du sondage auprès des familles p. 24
- Le portail famille p. 25

) INFOS PRATIQUES

- Covoiturage p. 25
- Élections Municipales p. 25
- Assurance Maladie p. 26
- Enedis p. 26
- Comité de Jumelage Allemand p. 27
- La Marine recrute... p. 27
- Gilet vert ou jaune p. 28
- Jardin partagé p. 28
- La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique p. 28-29

) AGENDA p. 30-32



Le Conseil Municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

Voici un résumé des principaux points abordés lors des conseils municipaux des 16 mai, 6 juin, 4 juillet et 12 septembre 2019.

CONSEIL DU 16 MAI : Absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme Christiane POUVREAU, Mme Cendrine BARRAL. Excusé : M. Christian BROSSAUD. Absents : M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU, Mme Solène AMIANT.

CONSEIL DU 6 JUIN : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence BRIAND (jusqu'à 21 h 30), M. Jean-Marc AUBRET, Mme Cendrine BARRAL. Absents : M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU.

CONSEIL DU 4 JUILLET : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence BRIAND, Mme Christiane POUVREAU, Mme Marie-Françoise RONDEAU, Mme Armelle MAGOT. Absents : M. Didier RICHARD, M. Jean-Marc AUBRET, M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU, Mme Solène AMIANT.

CONSEIL DU 12 SEPTEMBRE : Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Françoise RONDEAU, M. Christian BROSSAUD. Absents : Mme Laurence FERRET, Mme Solène AMIANT, M. Olivier BRANDT, M. Rémy GARRIOU.

PATRIMOINE

ÉGLISE

L'éclairage extérieur de l'église va être rénové pour un montant de 2 939,15 € TTC (Ferré Électricité).

DÉPLACEMENT DU CALVAIRE DU BRANDAY

Le conseil municipal est informé que le calvaire du Branday va être déplacé afin de permettre l'accès à la propriété située derrière. Le déplacement sera réalisé aux frais du propriétaire de celle-ci.

SALLE LA SAINT-MARINE

A propos des problèmes d'odeurs dans la salle La Saint-Marine : il a été décidé de faire une déclaration auprès de l'assurance dommages ouvrages pour la résolution du problème.

BIBLIOTHÈQUE

Un appel à concurrence a été lancé le 22 mars pour le **choix du maître d'œuvre pour les travaux bibliothèque et mairie.**

Le cabinet SET Architectes de Nantes a été sélectionné, les honoraires s'élèvent à 13 520 € HT.

Le maître d'œuvre, SET Architecte, présente l'esquisse du projet de bibliothèque.

Une pré-esquisse a été présentée le 19 juin dernier en présence des bénévoles de la bibliothèque.

La collectivité a aussi demandé au maître d'œuvre de dessiner un projet d'aménagement extérieur.

Pendant la durée des travaux, la bibliothèque sera transférée dans le commerce de proximité, en accord avec les repreneurs et les bénévoles de la bibliothèque.

COMMERCE

PRÉSENTATION DU PROJET DE REPRISE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Plusieurs producteurs et artisans de Saint-Mars-de-Coutais et alentours se sont "associés" afin de présenter une proposition de reprise du commerce de proximité de la commune (Les jardins de la Coccinelle, Déclic Gourmand, Pain Bio de M. Thabard, Volailles de M. Perrochaud de Ste-Pazanne, ...).

Le projet est d'ouvrir une épicerie à dominante "vrac", avec une priorité aux produits des producteurs locaux, puis, début 2020, l'ouverture d'une petite restauration serait envisagée.

Le conseil municipal émet un avis favorable de principe au projet.

Cet avis est assorti des conseils suivants :

- Accorder une attention particulière aux horaires d'ouverture du point poste.

- Être attentif à la complémentarité de l'offre commerciale proposée avec le tissu commercial Saint-Marin déjà existant.

L'ouverture du "Petit Local" est envisagée courant octobre. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature du bail, et fixe le loyer, pendant les six premiers mois, à 300 € HT/mensuel, notamment en raison de l'accueil de la bibliothèque pendant la durée des travaux, puis à 690 € HT à l'issue des six premiers mois.

FONCIER URBANISME

PROCÉDURE DE RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance du 17 janvier dernier, a approuvé la

convention de mission avec l'agence Cité Clés pour la mise en œuvre d'une procédure de modification et de révision allégée du PLU.

Document mis à disposition du public et article dans la presse et sur le site Internet.

ZAC DES MILLAUDS - SOLLICITATION AUPRÈS DU PRÉFET DE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE DE LA TRANCHE 2

La procédure administrative de lancement de la tranche 2 doit d'ores et déjà être lancée pour permettre une continuité de la construction sur le périmètre global de la ZAC.

Il convient donc aujourd'hui de lancer la réalisation de la tranche 2.

L'aménagement de la tranche 2 de la ZAC des Millauds sur la commune de Saint-Mars-de-Coutais implique l'acquisition de certains terrains par voie d'expropriation. Il convient donc de solliciter Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique pour l'ouverture de l'enquête parcellaire en vue de l'obtention d'un arrêté de cessibilité, afin de déclarer cessibles les parcelles nécessaires à la tranche 2 de l'opération projetée.

Pour information, une partie de la voirie de la 1^{re} tranche va être réalisée à l'automne.

ZAC DES MILLAUDS - DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - TRANCHE 2

Par un arrêté en date du 16 octobre 2015, Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique a déclaré d'utilité publique le projet d'aménagement de la ZAC des Millauds. Cet arrêté a une validité de 5 ans.

Dans ce contexte, le conseil municipal décide de solliciter auprès de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, la prorogation des effets de la DUP pour une durée de 5 ans.

BIENS SANS MAÎTRE

La commune a été destinataire de la liste des immeubles présumés sans maître, cette liste a été affichée et personne ne s'étant fait connaître le Préfet a notifié à la commune la liste définitive des biens présumés sans maître par arrêté préfectoral en date du 22 mars 2019.

Il s'agit des parcelles suivantes :

ZC 79 - Marais de la salle - d'une superficie de 2 257 m².
ZE 71 - Le Surchaud - d'une superficie de 924 m².
ZX 22 - Les Chasselaires - d'une superficie de 442 m².

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'incorporer dans le domaine privé communal les parcelles précitées.

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE SUR CHEMIN PRIVÉ COMMUNAL RUE DE LA COLOMBE

Le propriétaire de la parcelle sise 30 rue de la Colombe souhaite détacher le fond de parcelle et sollicite

l'octroi d'un droit de passage sur une parcelle communale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré refuse, à l'unanimité, d'octroyer une servitude de passage sur le chemin privé de la commune.

VOIRIE - ENVIRONNEMENT

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les offres relatives au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg ont été étudiées par la commission. Suite au rapport d'analyse des offres la commission informe que la société "DCI Environnement" est attributaire du marché.

CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS réalise des travaux nécessitant d'emprunter des propriétés communales.

Les travaux consistent en la pose de 73 mètres de câbles HTA souterrains sur la parcelle cadastrée section ZV N° 157 sise à Le Port-Faissant.

INFORMATION LOTISSEMENT "LES BELLES VIGNES"

Les entreprises sont intervenues sur le domaine public de la commune sans accord de la municipalité : les travaux ont été bloqués. De plus les travaux d'enfouissement des réseaux, demandés depuis le début, n'ont pas été prévus par l'aménageur.

ROUTE ENTRE ST-MARS ET BOUAYE

Compte tenu du risque accru de collision avec des animaux sauvages sur la route départementale entre Saint-Mars et Bouaye, un panneau de signalisation "traversée d'animaux" pourrait-il être installé ?

Le conseil municipal approuve cette proposition d'installation de panneau. S'agissant d'une route départementale, une demande en ce sens sera faite auprès du département de Loire-Atlantique.

FINANCES

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'AIDE AUX PRIMO ACCÉDANTS

Le conseil municipal est informé que la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a décidé l'attribution d'une aide financière de 2 500 € au titre de l'aide à la primo-accession. Celle-ci sera délivrée sous certaines conditions pour l'acquisition de terrains communaux (ZAC, lotissements communaux ...) d'une superficie inférieure ou égale à 500 m².

PÔLE SANTÉ 1 - PROPOSITION DE VENTE DES LOGEMENTS

La commune a proposé à Habitat 44 d'acquérir les 5 logements sis impasse Caducée situés au-dessus du pôle santé 1. Habitat 44 a fait une proposition d'achat à hauteur de 270 000 €. L'emprunt sera intégralement remboursé grâce à cette vente. HABITAT 44 a l'obligation de conserver les logements pendant 20 ans. De plus, les loyers seront baissés car les logements vont être classés en logements sociaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente des logements à HABITAT 44.

DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal décide d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

ALAC dans le cadre de leur anniversaire (40 ans) : 4 500 €.

Basket dans le cadre de leur anniversaire (50 ans) : 500 €.

Cordissimo : 2 500 €.

ENFANCE JEUNESSE

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC ANIM'ACTION

La commission finances, sur proposition de la commission enfance, a proposé, d'une part de renouveler la convention pour une durée de deux ans, avec possibilité de la prolonger d'une année et d'autre part de calquer la révision des montants des subventions sur le pourcentage d'augmentation annuel appliqué chaque année à l'ensemble des associations de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'OGEC

Monsieur le Maire expose que la convention avec l'OGEC de l'école Sainte-Thérèse avait été signée le 15 mai 2015 pour une durée de 4 années.

Il convient donc de la renouveler. La commission finances réunie le 20 mai 2019 a émis un avis favorable au renouvellement de la convention avec l'OGEC pour une durée de 4 ans. La participation financière sera calculée tous les ans à partir des résultats du compte administratif de l'année N-1.

Pour votre parfaite information, les participations des trois dernières années étaient les suivantes :

RÉCAPITULATIF DES COÛTS SUR TROIS ANS				
	2016	2017	2018	Moyenne sur 3 ans
coût / élève élémentaire	267,68	297,57	312,83	292,69
coût / élève maternelle	907,58	1 060,41	1 111,43	1 026,47

Le conseil municipal, à la majorité, décide de renouveler la convention avec l'OGEC.

INFORMATIONS CONCERNANT LES CANCERS INFANTILES SUR LA RÉGION

La commune est dans le périmètre d'études et fait partie du comité de pilotage.

INFORMATIONS CONCERNANT LA CANTINE A 1 €

Un article de presse pourrait laisser penser que le choix a déjà été fait. Cela n'est pas le cas : la collectivité répond aux critères pour éventuellement en bénéficier.

PRÉSENTATION DU PROJET "SELF" POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal est informé que la commission enfance jeunesse a commencé à travailler sur la possibilité de mettre en place un self dans le restaurant scolaire.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont travaillé pour trouver un nom à l'accueil périscolaire et faire un logo, le nom est "accueil Péri'Atomic".

RESSOURCES HUMAINES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : PLAGES HORAIRE

En préambule à la création de poste, le conseil municipal est sollicité pour valider ou non l'augmentation des plages horaires d'ouvertures de l'accueil périscolaire :

Matin : 7 h 15 au lieu de 7 h 30.

Soir : 18 h 45 au lieu de 18 h 30.

Le conseil municipal valide l'augmentation des plages horaires telles que décrites ci-dessus.

CRÉATION DE POSTES TEMPORAIRES D'ANIMATEURS

Audrey Jointre, coordinatrice du service enfance jeunesse, explique les raisons des demandes de création de postes d'animateurs.

Considérant la nécessité de bénéficier d'une personne supplémentaire sur les TAP, la création de 3 postes sur le temps méridien afin de permettre une déclaration de ce temps d'accueil auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la nécessité d'allonger de 15 min le temps méridien des animateurs, la modification des missions de la directrice périscolaire et l'intégration de temps de réunion : le conseil municipal est favorable à la création des postes conformément aux besoins évoqués.

Monsieur le Maire rappelle que la pression est présente sur les agents tout au long de l'année, donc plus d'encadrement pour les enfants est un plus pour tous : les enfants, les parents et les agents.



AUTRES CRÉATIONS DE POSTE

CRÉATION DE 2 POSTES D’AGENTS D’ANIMATION STAGIAIRE

Il s’agit des postes de la coordinatrice, à temps complet, et de la directrice de l’accueil de loisirs, à raison de 32 heures par semaine.

CRÉATION POSTE AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Il est proposé de créer un poste d’agent technique contractuel de 1 an.

CRÉATION DE POSTE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE

Un agent peut bénéficier d’un avancement de grade, la commission administrative paritaire a émis un avis favorable le 4 avril 2019, le poste créé est un poste d’adjoint technique principal de 2^e classe, à raison de 27 h 30 par semaine.

CRÉATION DU POSTE D’AGENT DE BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Maire expose que suite au départ de l’agent de bibliothèque, il convient de créer un poste permanent à la bibliothèque, à raison de 28 heures par semaine, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Le conseil municipal valide, à l’unanimité, la création de ces postes.

INTERCOMMUNALITÉ

COMPOSITION ET DÉTERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2020

Monsieur le Maire expose que dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 31 août 2019 à la détermination du nombre et à la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues par l’article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, entérine la proposition de répartition.

Nom des communes membres	Nombre de conseillers communautaires titulaires
CORCOUÉ-SUR-LOGNE	4
LA MARNE	2
LEGÉ	6
MACHECOUL SAINT-MÊME	9
PAULX	3
SAINT-ÉTIENNE-DE-MER-MORTE	2
SAINT-MARS-DE-COUTAIS	3
TOUVOIS	2

PROPOSITION DE NON TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA CCSRA

La loi “NOTRe” (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avait prévu le transfert automatique de la compétence "assainissement collectif" aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2020.

Le bureau communautaire, lors de sa séance du 7 mai dernier a souhaité le report de la prise de compétence "assainissement collectif" au 1^{er} janvier 2026.

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de s’opposer au transfert automatique de la compétence "assainissement collectif" au 1^{er} janvier 2020.

DIVERS

TIRAGE AU SORT POUR JURY D’ASSISES

Selon l’arrêté du 20 mars 2019 concernant les dispositions relatives au jury d’assises pour 2020 et en application de la loi N° 78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et du code de la procédure pénale, il y a lieu de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire Atlantique en 2020.

Deux personnes peuvent être nommées pour la commune de Saint-Mars-de-Coutais, cependant le nombre de personnes à désigner par tirage au sort doit être le triple.

Le conseil municipal a procédé publiquement au tirage au sort, selon la liste électorale, de six personnes.

Ainsi, sont tirées au sort, les six personnes dont les noms suivent (habitants de la commune) :

Monsieur Jean-François BAILLY - 4, Les Sablières

Monsieur Maxime GUIHAL - 2, La Gilarderie

Monsieur Yovhan TENAUD - 19, rue des Bateliers

Madame Sylvie GROSSEAU (GUILLET) - 8, rue des Pimpeneaux

Monsieur Yoann PHILIPPIN - 3, rue des Petites Racines

Madame Céline GERARD - 8, rue du Pally

INFORMATION DU CALENDRIER DES BATTUES DE LA SAISON 2019/2020

Samedi 14 septembre 2019 de 9 h à 14 h.

Samedi 5 octobre 2019 de 9 h à 14 h.

Samedi 9 novembre 2019 de 9 h à 14 h.

Samedi 14 décembre 2019 de 9 h à 14 h.

Samedi 4 janvier 2020 de 9 h à 14 h.

Samedi 8 février 2020 de 9 h à 14 h.

Lancement du nouveau site Internet de la mairie



Depuis le mois de septembre, le nouveau site internet de la mairie est en ligne, avec des modifications graphiques et esthétiques, une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis.

Il est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette grâce à la technique du “responsive design”.

Nous espérons que ce nouveau site facilitera la vie quotidienne des Saint-Marins.

La commission Communication, Relations Publiques

Meilleurs apprentis de France

Félicitations aux cinq jeunes qui ont participé au concours “Un des meilleurs apprentis de France” et qui ont obtenu une récompense :

Eloane Beillevaire : médaille d’or en “Coiffure”.

Vianney Boton : médailles d’argent et d’or en “Fraisage”.

Tom Wickers : médaille d’argent en “Maçonnerie”.

Nolwenn Rémond : médaille de bronze en “Prêt à Porter”.

Romain Leroux : médaille d’argent en “Mécanique aéronefs”.

L’attribution de ces récompenses vient ainsi couronner leurs efforts d’un succès largement mérité.



Bruit et respect du voisinage

L’utilisation de machines telles que tondeuses, débroussailleuses, taille-haies... produit des nuisances sonores.

Pour vivre dans un climat convivial, certaines règles de comportement sont nécessaires. Ainsi, le respect de l’autre facilite la vie en société. C’est aussi le gage que les autres vous respectent aussi.

Évitez de tondre et faire du bruit tardivement en semaine ainsi que le dimanche.

Chacun doit y mettre un peu du sien et œuvrer pour combattre les petites incivilités qui gâchent la vie du quotidien.



Bibliothèque Municipale



Déplacement de la bibliothèque durant les travaux

Durant les travaux d'agrandissement des locaux prévus fin 2019 / début 2020, la bibliothèque sera déplacée dans le bâtiment "Le Petit Local". Un emplacement de 37 m² est déjà réservé. La bibliothèque fera tout son possible pour assurer un service de qualité.

Horaires accueil du public

En attendant l'arrivée début novembre d'une nouvelle responsable de la bibliothèque, l'équipe de bénévoles se mobilise pour maintenir les horaires d'ouverture suivants :

Mercredi : 16 h - 18 h.

Vendredi : 16 h - 18 h.

Samedi : 10 h - 12 h.

Dimanche : 10 h - 12 h.

L'aménagement de ces horaires sera revu à l'arrivée de la responsable.

Appel à bénévoles

Nous faisons appel aux bénévoles qui souhaitent accueillir du public, mais aussi participer aux commissions sur le choix des achats, des équipements ainsi qu'aux animations en lien avec la salariée.

Merci de contacter la bibliothèque au 02 40 31 54 62 aux heures d'ouverture ou par mail : bibliotheque.stmarine@gmail.com

Lire en poussette

Le petit moment de lecture aux enfants non scolarisés (jusqu'à 3 ans) se fera, pour l'année 2019-2020, à la bibliothèque ou dans la petite salle de "La Saint-Marine" les 3^{es} mardis du mois (à 10 h 30), à savoir les 19 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 11 février, 17 mars, 7 avril, 19 mai et 16 juin.

Spectacle "Les mystères de l'île noire" de Joan Vince

Conte théâtralisé musical pour enfants de 3 à 10 ans et leurs parents.

Le mercredi 23 octobre à 15 h à la salle du Théâtre.



Randonnée Municipale



Samedi 18 mai, vous avez été une centaine de personnes à participer à la randonnée pédestre semi-nocturne organisée par la municipalité.

Trois parcours de 5,5 km, 8 km et 11 km étaient au programme, proposant ainsi aux marcheurs la découverte de notre belle campagne.

Le verre de l'amitié et une collation ont clôturé cette randonnée qui, comme à l'habitude, s'est déroulée dans une belle ambiance.

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Mardi : 9 h - 12 h 30.
Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Jeudi : 14 h - 18 h 30.
Vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Samedi : 9 h - 12 h (la mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires).

Tél. : 02 40 31 50 53
Email : smdc-accueil@orange.fr
Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

État-Civil (Arrêté au 30 septembre)

Naissances

KERHERVÉ Anna - 17 bis Grand Lieu	née le 5 mai 2019
MAISONNEUVE Hina - 8 la Marzelle	née le 9 mai 2019
RBALLAND Jules - 7 le Butay	né le 3 juillet 2019
SAVINEAU Hugo - 4 rue des Copineries	né le 19 juillet 2019
FAVIER Amaury - 4 Chateaubridan	né le 12 août 2019
HERVY Loris - 2 rue de la Boisselée	né le 28 août 2019
RONDEAU Louise - 11 le Surchaud	née le 13 septembre 2019

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariages

RICOULEAU Yoan et ROLLAND Manon	8 juin 2019
GRANDJOUAN Damien et ALBEROLA Camille	8 juin 2019

DELAUNAY Florent et JUTEL Murielle	8 juin 2019
BRETAUDEAU Simon et RANOUILLE Clémence	20 juillet 2019
LEVANT Alexandre et GOYAT Virginie	10 août 2019

Décès

DEFOIS veuve AUGER Antoinette EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	8 mai 2019
PÉDEAU veuve BOURRIAUD Lucienne EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	9 mai 2019
CASSARD veuve BLANCHARD Marie EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	9 mai 2019
PROU veuve LAMBOURG Marie-Joseph EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	26 mai 2019
EUZEN veuve DOUILLARD Germaine EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau	30 juin 2019

Si vous êtes nouvellement installé sur la commune et que vous désirez faire connaître votre entreprise par le biais du bulletin municipal, contactez la mairie.

Nouveau : Le Petit Local

Les producteurs et artisans du petit marché de Saint-Mars-de-Coutais investissent le 1 rue Saint-Médard, dans le centre bourg, face à la mairie (ex-local Vival).

Vous y trouverez :

- Un grand choix de produits d'épicerie vrac, mais aussi du terroir.
- Le petit marché du vendredi soir, selon les horaires habituels.
- Le Point Poste.
- La bibliothèque de Saint-Mars, le temps des travaux dans les locaux actuels (prévus cet hiver).

Nous nous laisserons ensuite quelques mois pour vous présenter les autres projets qui viendront agrémente Le Petit Local, et en faire un lieu de partage et d'échanges.



Toute l'équipe du Petit Local, c'est :

Cendrine et Patricia (légumes), Erwan et François (porc et bœuf), Camille et Quentin (gamme apéritive végétale), Hervé (miel), Robert (traiteur antillais) et Thomas (poulets), bientôt rejoints par d'autres producteurs : Matthieu,...

Stop aux dépôts sauvages



La propreté de l'environnement comme de la commune est l'affaire de tous.

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée. Laisser ses déchets sur la voie publique est interdit (Loi du 15 juillet 1975). Cette photographie le montre ! Il est rappelé que les dépôts sauvages d'ordures sont interdits, qu'une déchèterie est en place. Régulièrement, nous constatons l'incivilité de certaines personnes.

Nous vous rappelons que la déchèterie est ouverte les :

- Lundi après-midi.
- Mercredi matin.
- Vendredi après-midi.
- Samedi matin.

Horaires : 9 h à 11 h 50 ou 13 h 30 à 17 h 20.

Vie Associative

Forum des Associations

Le 4^e Forum des Associations, organisé par la municipalité et les associations, s'est déroulé samedi 15 juin sur le site de l'école publique. Cet événement a été l'occasion pour les visiteurs de rencontrer le tissu associatif de la commune, et pour les nouveaux arrivants de découvrir des activités proposées dans des domaines très variés (sports, loisirs, musique, culture), pour occuper leurs temps libres et pourquoi pas s'y investir.

Merci à tous pour votre participation.

La Commission Communication, Relations Publiques



24 h de Badminton Solidaire

Pour la 5^e fois consécutive, depuis la création de cet événement, le Bad St-Marin a participé aux 24 h de badminton solidaire, les samedi 14 et dimanche 15 septembre à St-Lumine-de-Coutais.



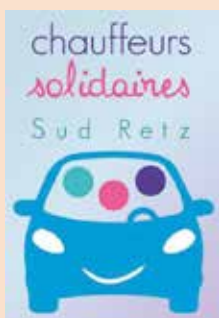
Cette manifestation sportive était organisée pour la lutte contre la mucoviscidose : pendant 24 h, des équipes se sont affrontées en double, toujours dans la convivialité et la bonne humeur. Cette année, notre club était représenté par l'équipe "Les Métalleux", renforcée par plusieurs autres coéquipiers pendant la soirée et la nuit.



Association du Tenu

L'association du Tenu vous propose :

- 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois : jeux de cartes, triominos, scrabble.
- **Samedi 9 novembre 2019** : concours de belote au profit du Téléthon. Inscriptions à partir de 13 h 30, début 14 h.
- **Jeudi 9 janvier 2020** : Assemblée Générale du club à partir de 13 h 30. Toute personne intéressée pourra s'inscrire ou s'informer.
- **Samedi 25 janvier 2020** : concours de belote.
- **Jeudi 22 février 2020** : concours de belote.



Chauffeurs Solidaires Sud Retz

L'association réitère son message afin de faire connaître son existence à toute la population. Il s'agit de bénévoles qui effectuent des transports pour des personnes isolées ou aux faibles revenus n'ayant pas les moyens de faire appel à des professionnels (taxi, VSL). Ces transports sont très variés : rendez-vous médicaux, courses de proximité, coiffeur, pharmacie, visite à une personne hospitalisée ou à son domicile, etc.

Pour tout renseignement, que ce soit pour bénéficier de ce service ou devenir chauffeur solidaire, veuillez contacter le référent de Saint-Mars au 07 69 78 56 53.

Le basket fait sa rentrée !

Nos licenciés ont repris début septembre le chemin des entraînements, toujours plus nombreux puisque **le club a vu ses effectifs progresser pour la deuxième année consécutive.**

La rentrée s'est effectuée sous le signe de la nouveauté. En effet, **chaque équipe s'entraîne désormais 2 fois par semaine** (à partir des U11) grâce au recrutement **d'un entraîneur breveté d'état, Youssef**, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Une nouvelle équipe Seniors fille s'est constituée et a rejoint le championnat en D4. Cette dernière ainsi que

l'équipe U18 sont également **engagées en coupe de Loire-Atlantique.** Malheureusement l'équipe Seniors a perdu son 1^{er} match 59 à 103 et s'est donc vue éliminée de la coupe. Mais ce n'est que partie remise !

N'hésitez pas à aller régulièrement consulter les résultats sur notre tout nouveau site internet.

En effet, le club a fait évoluer sa communication grâce un site internet flambant neuf et en développant sa présence sur les réseaux sociaux. **Vous retrouverez d'ailleurs tous les liens pour nous suivre en bas de cet article.**

Pour rappel, les inscriptions sont encore possibles tout au long de l'année (hors mutations) même si la saison est déjà démarrée. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Restez connectés et suivez-nous :



www.smdcbasket.com



<https://www.facebook.com/smdc44680/>



[@smdc_basket_st_medard](https://www.instagram.com/smdc_basket_st_medard)



stmedardbasket44680@gmail.com



Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous

Le Comité des Fêtes organise en 2020 son 30^e concours de pêche **le dimanche 21 juin**, normalement toujours sous la forme d'un marathon (par équipe de 2 toute la journée de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 15) et le concours enfants de 9 h à 11 h.

Inscriptions à partir de 7 h 30... un lot pour chaque équipe et par personne. Bar et restauration sur place !

En ce qui concerne le feu d'artifice, il aura lieu comme d'habitude aux Versènes **le samedi 18 juillet** pour sa 3^e édition. Il sera tiré par Samuel de Osmose à qui nous

tirons notre chapeau pour son travail de cette année, ainsi qu'à tous nos bénévoles !!!!

Et pour finir : **CELA NE VA PLUS ÊTRE POSSIBLE !** Cette année nous recherchons activement du renfort dans le bureau, sous peine de fermer éventuellement les portes du Comité des Fêtes si personne ne se joint à nous **3 !!!!!** Nous vous attendons à l'Assemblée Générale **le vendredi 15 novembre 2019 à la salle de convivialité (10 rue Saint-Médard) à 20 h !!!!!**

Pour plus de renseignements : 06 87 56 18 84... Venez nombreux !!!!

Association Troupe Côté Lac

Deux bonnes nouvelles. Grâce à vos présences toujours plus nombreuses, plus de 600 entrées cette année. Les bénéficiaires des représentations de notre dernière pièce, jouée en mars dernier, ont permis de répartir 3 400 € au profit de 7 associations et œuvres caritatives choisies en Assemblée Générale le 3 mai dernier.

- CCAS - Saint-Mars-de-Coutais.
- Vie et Toit 44 - Vertou.
- Autisme 44 - Nantes.
- Association Saint-Vincent-de-Paul - Nantes.
- A l'Écoute de la Rue - Nantes
- Simon de Cyrene - Nantes.
- Bapalay - Sénégal.

Nous aimerions toujours faire mieux et plus...

La prochaine pièce choisie pour la saison 2020 s'intitule "L'extravagant Monsieur Jourdain" comédie de Mickael Boulgakov, admirateur de Molière. Elle sera jouée par 11 de nos acteurs. Nous présageons un grand moment de détente et plus encore le plaisir de vous retrouver toujours plus nombreux.

Retenez les dates : **13-14-15 mars et 20-21-22 mars 2020, à 20 h 30 les vendredis et samedis et 15 h les dimanches.**

Un grand merci encore pour vos accompagnements comme pour vos encouragements.

La Troupe Côté Lac

Les Cavaliers Marins

Avis pour la bonne cause ÉQUINE !

Suite à une année plutôt "embarrassante" (santé, travaux, cambriolage...), les cavaliers Marins n'ont pas pu réaliser leurs projets prévus : ramassage de déchets, film, randos...

Mais il n'y a pas eu de noyade, juste une bonne tasse...

Suite à ces aléas, l'association lance un avis.

Inscription, ou réinscription avant la fin de l'année pour que se poursuivent les échanges et services gratifiant autour du monde du cheval.

N'hésitez pas à téléphoner à la présidente, Isabelle Fontaine (07 71 28 86 53), ou à consulter la page FB des Cavaliers Marins. Une AG se préparera en décembre ou janvier selon les réponses. Pour que l'asso continue son bonhomme de chemin (de rando...),

nous comptons sur tous les amoureux des équidés de tous poils, du bourg et de ses environs.



Buddy compte sur vous !

Alors que chacun a repris le chemin de l'école, le chemin du bureau, de l'atelier..., l'ALAC a fait sa rentrée lors de son Assemblée Générale du 6 septembre, lançant le début des diverses activités sportives et culturelles et la poursuite de la préparation du 40^e anniversaire de l'association.

L'Assemblée Générale du 6 septembre

Cette Assemblée Générale a confirmé la bonne santé de l'association : une trentaine de personnes y assistait.

• Le bilan moral

Il fait apparaître un attachement de tous à l'association, aux activités qu'elle propose ainsi qu'à ses valeurs. Ainsi, le nombre d'adhérents se maintient, la réunion des référents en décembre a permis de fortifier les valeurs de l'ALAC, résumées en quelques mots sur la plaquette : "Solidarité - Partage - Respect - Bienveillance - Diversité".

• Le bilan financier est sain

La présidente a rappelé le fonctionnement du financement de l'association.

L'équilibre financier est encore une fois obtenu. Équilibre parfois délicat car tributaire des envies des adhérents. Mais grâce à la bonne volonté de tous, intervenants et adhérents, il a été possible de trouver des compromis. Au final, grâce notamment à la subvention de la mairie, non seulement les ateliers déficitaires ont pu être compensés mais un bénéfice a pu être dégagé.

Il n'en reste pas moins que la participation est fluctuante et que la vigilance s'impose.

• Pour la saison à venir

A la date de l'Assemblée Générale, il est à noter :

- Que tous les ateliers ne sont pas complets : il reste de la place en gym et zumba le jeudi soir, en danse africaine, en couture, en théâtre sur les cours du lundi (primaires et collégiens)... Si vous êtes intéressés, renseignez-vous sur le site de l'ALAC : www.alacsmc.com et contactez-nous par mail alac.stmars@gmail.com ou par téléphone : 06 85 09 70 13.

- L'ouverture d'un créneau horaire mensuel consacré à la Méditation, sous l'impulsion de Colette et d'Anne.

- Le renouvellement du stage photos pour les adolescents.

- La date des portes ouvertes et représentation de théâtre qui a été fixée au **samedi 13 juin 2020**.

Le rapport moral et financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Par ailleurs, trois membres du bureau ayant souhaité quitter le bureau cette année, un appel à candidature a été lancé. Une seule personne a répondu favorablement, Yannick Letue, élu à la majorité des votes exprimés : bienvenue à lui.

La Présidente a tenu à rappeler que faute de bénévoles, l'association ne pourra tenir... Plus on est de fous, mieux c'est !!! Un bureau trop restreint, c'est un risque d'épuisement des membres et de perte de qualité de service pour maintenir toutes les activités proposées. Aussi n'hésitez pas à nous rejoindre...



Nouveau bureau

Christine Bouchoux (réélue), Marie-Thérèse Tenaud, Monique Gouy, Marie-Luce Beillevaire, Cathy Frappas, Gisèle Boisson, Pélagie Binet, Rosette Fortun (départ en cours d'année), Yannick Letue (élu).

Les 40 ans de l'ALAC

L'association, créée en 1979, fêtera ses 40 ans cette année. Depuis plusieurs mois, différents bénévoles, notamment ceux qui ont vécu l'histoire de l'association par l'intérieur, qui en ont été les initiateurs ou qui ont, à un moment ou à un autre, repris le flambeau, s'activent pour créer un moment fort sur deux journées.

D'avance, réservez ces dates :

- **Le vendredi soir 29 novembre.**
- **Le samedi 30 novembre en journée et le soir.**

Au programme : spectacles, exposition retraçant la vie de l'association, initiation à dégustation de vins, concerts... Tous les renseignements nécessaires seront mis en ligne sur le site de l'ALAC en temps voulu.

A ce sujet : si vous avez des documents (article de presse, photos...) sur cette période, vous pouvez contacter Loïc Bouin (Tél. : 06 78 48 78 13 / Email : lbouin@gmail.com). Il en fera bon usage.

Les dates à retenir

- 40 ans de l'association **les 29 et 30 novembre 2019.**
- Représentation théâtre : **13 juin 2020.**
- Porte ouverte de l'association : **samedi 13 juin 2020.**
- Démonstration et ouverture des cours de danse africaine à tous : **fin décembre 2019 et fin juin 2020.**

Pour contacter l'ALAC :
alac.stmars@gmail.com
Tél. : 06 85 09 70 13

Pour s'informer : www.alacsmc.com

Anim'action - Animations Jeunesse

Évolutions dans l'équipe d'Anim'action

A chaque rentrée scolaire, son lot de nouveautés... Du côté d'Anim'action, septembre a rimé avec renouveau de l'équipe jeunesse dans son ensemble !

Après une dizaine d'années consacrées à l'animation enfance à Port-St-Père, puis rapidement l'animation jeunesse sur St-Mars-de-Coutais, **Manuel Stephan** a souhaité, en 2019, s'engager vers de nouveaux horizons. Son travail auprès des jeunes a été apprécié sur la commune, et de nombreuses expériences auxquelles il a pu collaborer resteront dans l'histoire de l'animation jeunes St-Marine : l'expérience ZEM et le lancement des "faites de la musique", les projets de séjours (en France et en Espagne), le développement des locaux jeunesse, les partenariats avec les autres structures jeunesse...

Depuis début septembre, Manuel est donc remplacé au poste de responsable jeunesse par **Morgane Laheu**, fraîchement arrivée dans l'association. Diplômée d'un DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), mention "Développement de Projets, Territoires et Réseaux", Morgane a une solide expérience des séjours à l'étranger et de l'animation jeunesse en général. A 29 ans, elle souhaite s'impliquer concrètement sur notre territoire, pour accompagner les jeunes dans leurs projets et participer à la dynamique associative d'Anim'action, en partenariat avec la commune.



Courant 2019 également, **Mathieu Boucontet**, animateur Passerelle Jeunesse depuis décembre 2016, a souhaité clore son engagement auprès des jeunes de St-Mars-de-Coutais, suite à un déménagement à St-Nazaire (lui occasionnant, de fait, beaucoup trop de trajets...). Mathieu a laissé aussi une trace importante en termes d'ouverture culturelle, de pratiques nouvelles, comme la radio, la vidéo : quelques perles (courts-métrages, émissions radio...) sont toujours accessibles en ligne (www.animaction.asso.fr par exemple). Son remplacement est effectif depuis début octobre.

Les élus de la commune se joignent aux membres de l'association Anim'action pour souhaiter "bon vent" à Manu et Mathieu et "bienvenue" aux arrivant(e)s !

En complément, **Keven Bodineau** poursuit au sein de cette équipe jeunesse recomposée et ce, jusqu'en février 2020, son action en tant que stagiaire BPJEPS Loisirs Tous Publics et Activités Physiques pour Tous !

Contact MJ : 06 82 76 65 89

Contact Passerelle : 07 87 09 32 06

Renouvellement de la Convention Anim'action - St-Mars-de-Coutais

De par son projet éducatif de territoire, la commune entend mettre en œuvre un certain nombre d'actions en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles. Pour la réalisation concrète de certaines de ces actions, la commune a établi une convention avec l'association Anim'action. Celle-ci comprend :

- L'animation Jeunesse (Maison des Jeunes et Passerelle).
- L'animation Enfance sur les temps extra-scolaires (petites et grandes vacances).

En 2019, l'association et la commune ont donc confirmé leurs intentions de poursuivre le partenariat engagé depuis de nombreuses années et ont travaillé au renouvellement de la convention. Précisant les valeurs partagées par les 2 partenaires, cette convention fixe aussi le cadre de l'action (volume, moyens, financements...) dans lequel l'association a prérogative, avec les enfants, les jeunes et leurs familles, pour développer des projets, accompagner les publics, développer des partenariats...

La nouvelle convention reste pluriannuelle (2019-2021 + 1 an reconductible tacitement). Elle doit permettre à l'association et la commune de suivre régulièrement l'activité et d'échanger à propos des réalisations, des projections...

www.animaction.asso.fr

02 40 31 53 18

Séjour-projet de jeunes à St-Benoist !

Le projet de séjour réalisé par 8 jeunes de l'association a été mené à son terme !

Après de multiples réunions d'organisation, une préparation sur le long terme, un autofinancement rendu possible grâce à la ZEM... est enfin venu le temps de concrétiser l'action. C'est ainsi que le groupe de jeunes a vécu, du 19 au 24 août dernier, une semaine au cœur du marais poitevin, précisément dans le petit village de Saint-Benoist-sur-Mer, où a été installé le campement.

Ce séjour, véritable expérience de montage de projets pour les jeunes, a été l'occasion de vivre une expérience hors du local et d'apprendre à se connaître



En haut de gauche à droite : Milan, Flavien, Morgan, Jérémy, Ludivine, Camille, Enora. En bas de gauche à droite : Axel et Noah.

dans un nouvel espace. La vie collective a été bien présente et chacun a pu trouver sa place : des “ronchons” de la vaisselle et des adeptes de la cuisine ont ainsi pu voir le jour... !

La semaine a été riche en activités sportives avec la pratique du surf, du canoë, du vélo... La sortie à “O’Gliss Park”, fameux parc d’attractions aquatiques auprès des jeunes, a permis de finir la semaine en beauté, sous des conditions climatiques plus qu’avantageuses !

Ce projet, qui a émergé en avril dernier, a entraîné une grande responsabilisation des jeunes qui ont ainsi pu confectionner eux-mêmes, et pour la première fois, leur séjour, accompagnés par Keven Bodineau et Camille Martin (en renfort sur l’équipe jeunesse depuis avril 2019).

C’est quand le prochain ?

Un été enfance à Anim’action

Cet été encore, l’accueil de loisirs Anim’action a ouvert ses portes aux enfants de Saint-Mars-de-Coutais. Toutefois, un petit changement a eu lieu pour les enfants et leurs familles... En effet, habituellement



accueillis dans les locaux de la commune de Saint-Mars-de-Coutais sur le mois de juillet, les enfants ont été accueillis à Port-Saint-Père pendant les 2 mois d’été, au sein du nouveau Pôle Enfance, ouvert depuis fin avril dernier.

En effet, les effectifs réels de l’été 2019 combinés à la nécessité pour Anim’action de maîtriser ses dépenses, ont poussé l’association vers ce choix, concerté avec les élus de Saint-Mars-de-Coutais. En effet, les résultats du questionnaire transmis aux adhérents (courant mai) ont permis de décider conjointement de mettre en œuvre cette configuration exceptionnelle, sans retours rétroactifs des familles vis-à-vis de cette perspective.

Cependant, même si le lieu d’accueil a donc différé des étés précédents, le projet est bien sûr resté le même avec une grande place donnée aux enfants. Ceux-ci ont pu, avec l’équipe d’animation, construire leurs vacances : sorties à la plage, au marché, à la Roche-Ballue, à la Maison du Lac... mais également pratiquer beaucoup de cuisine, de bricolage et de jeux en tous genres.



Ce fut également l’occasion pour les enfants de Saint-Mars-de-Coutais et de Port-Saint-Père de se retrouver pour partager des moments de loisirs, comme sur toutes les petites vacances, où l’accueil réunit traditionnellement les enfants des 2 communes.

Et pour l’année prochaine alors ?

Il est important pour l’association de maintenir un accueil de proximité pour les enfants et les familles. De plus, le mois de juillet 2019 a été prometteur d’un point de vue des effectifs “enfance”... Il est donc souhaité collectivement de revenir sur un fonctionnement classique en 2020, tout en adaptant, ce fonctionnement aux besoins des familles de Saint-Mars-de-Coutais.

www.animaction.asso.fr
02 40 31 53 18

Association "Gui l'An Neuf"



Les marguilliers et prévôtes vont bientôt commencer leurs visites dans les foyers de la commune afin de faire appel à la générosité des habitants pour la traditionnelle vente aux enchères de la "Gui l'An Neuf", qui a toujours lieu le troisième dimanche de janvier. Ce sera donc **le 19 janvier 2020, dans la salle La Saint-Marine**.

Aussi, les jeunes hommes nés en 1986 et les jeunes filles nées en 2000, qui n'auraient pas été contactés et souhaitent participer à cette coutume, peuvent se

rapprocher de René Barreau, Président de l'association (06 64 22 65 81) ou des marguilliers et prévôtes de l'année qu'ils connaissent.

Les bénéfices de cette vente sont répartis entre la paroisse Sainte-Anne-Françoise-en-Retz, l'association "Gui l'An Neuf" qui les utilise pour l'embellissement de l'église, et une association au choix des marguilliers et prévôtes de l'année, pourvu qu'elle soit pour le bien-être d'enfants ou de jeunes.

En 2019, le don a été remis à l'association NAE, dont le but est d'être à l'écoute et d'aider les familles touchées par le deuil, le handicap ou la maladie grave d'un enfant.

Les membres de l'association Gui l'An Neuf remercient les marguilliers et prévôtes pour leur participation active à la collecte et à la vente aux enchères, et les habitants de la commune pour leurs dons et leur présence le jour de cette manifestation incontournable, qui est désormais devenue une fête pour la commune de Saint-Mars-de-Coutais.

Le Bureau

La Cantoche, nouvelle association pour plus de local et de bio



Une nouvelle association s'est créée à Saint-Mars-de-Coutais. Nommée La Cantoche, elle s'intéresse à l'alimentation locale et biologique.

Le 1^{er} juillet, La Cantoche avait réuni des familles autour d'un repas 100% bio et local au parc des Versènes. Les déchets étaient réduits à leur minimum. Plus d'une centaine de personnes, enfants et adultes, fêtaient la fin de l'année scolaire et savouraient un déjeuner de grande qualité pour 3 euros.

Depuis la rentrée, le collectif de citoyens La Cantoche se structure pour devenir une association. Objectif : continuer à défendre une meilleure alimentation et prendre soin des assiettes de nos écoliers pendant la pause méridienne.

Née d'un groupe de parents, La Cantoche est ouverte à tous et donnera prochainement rendez-vous aux habitants pour un nouveau repas convivial. Elle reçoit le soutien de l'Amicale Laïque, du Chemin des Papillons et du collectif Spectacles en Retz.

Plus d'infos sur la page Facebook @cantinecitoyenne et à l'adresse lacantoche44@gmail.com



Le 1^{er} juillet, une assiette complète et végétarienne est servie à chacun, accompagnée d'un jus de pomme. (crédit photo La Cantoche).



Le foot fait sa rentrée aussi !

Les Seniors (2 équipes prévues) ont déjà chaussé les crampons pour les tours de coupe et de championnat. Ils sont entraînés par C. Sorin et F.-P. Épervrier, et évoluent en D4 et D5.

Le "Groupement Jeune 2 Coutais" avec St-Lumine est également en place : il concerne les enfants de U12 à U17. F. Merlet en est l'un des dirigeants.

Le foot animation, encadré par P. Gatine a, de même, fait ses débuts (2 équipes U10-U11, 3 équipes U8-U9, 2 équipes U6-U7).

Vous pouvez, dans chaque catégorie, continuer à vous inscrire sur le nouveau site internet du club <https://smdcoutais.sportsregions.fr> dans la rubrique "Contact et Plan". C'est également sur ce site que vous pourrez suivre l'actualité du club (événements festifs, photos, matchs à venir et résultats etc.).



Toujours à la recherche de bonnes volontés, le club accueillera avec plaisir votre participation bénévole, même ponctuelle. Il est important que ce loisir soit nourri par l'esprit collectif qui le caractérise tant (buvette, accompagnement de nos équipes, préparation des terrains...)

En ce qui concerne le bureau, il fait peau neuve, avec huit nouveaux arrivants (pour 4 départs), et à la tête, deux de nos jeunes joueurs Seniors : M. Gimenez et A. Morel.

Bonne saison à tous.

Rue du Grand Pré - 44680 Saint-Mars-de-Coutais
n° affiliation 513856 - couleur rouge et blanc

Le Bureau

La Zem - Faites de la Musique - Juin 2019



La "Faites de la Musique", édition 2019, s'est déroulée le 15 juin dernier au Parc des Platanes.

Jet Lag, la danse africaine et les percussions de St-Mars, la Zem Tremplin, Phonix, la ZEM, Concert de Mars et Skyunders se sont succédés tout au long de la soirée.

Environ 400 personnes sont venues fouler le parc et ont vibré au son de la musique, sous une pluie fine et dans le vent. Une restauration ainsi qu'un bar, assurés par la ZEM et la Passerelle, ont permis aux visiteurs de se restaurer sur place.

La rentrée de la ZEM a eu lieu en septembre avec des répétitions au théâtre tous les vendredis.

Jouer ensemble et se faire plaisir sont avant tout les valeurs de la ZEM !

Sophie pour la ZEM



LES CRÉALTERS

COURANT CITOYEN & CULTUREL ALTERNATIF
SAINT-MARS DE COUTAIS

Nous sommes une association, nous essayons de partager et faire vivre les idées du Mouvement Alternatif. Nous sommes conscients que chaque démarche personnelle ou familiale d'attention à notre planète est d'une importance capitale. Nous sommes intimement convaincus que les solutions individuelles et familiales doivent s'accompagner de projets plus globaux et doivent être soutenues par les institutions présentes.

Notre association s'articule autour de 8 valeurs : Coopération, Créativité, Démocratie réelle, Protection de l'environnement, Éducation tout au long de la vie, Égalité, Fédéralisme et Interculturalisme. C'est dans cet esprit que nous voulons "mailler" (faire se croiser) les associations, les coopérations, les individus et les institutions en place, afin de trouver, de manière collective, des solutions aux problèmes locaux et globaux qui nous entourent.

Nous organisons, depuis fin juin, des rendez-vous hebdomadaires sur Saint-Mars-de-Coutais et vous proposerons d'autres événements, projets ou actions pour la suite :

Les CRé@LTeRs

- Organisation de rencontres entre les producteurs/trices locaux/ales et les consommateurs/trices de la commune.
- Promotion, où c'est possible, du bio, du local et du "fait maison".
- Écriture et partage des histoires du village.
- Projet d'un festival de musiques amplifiées.
- Expérimentations autour de jeux d'arcade alternatifs.
- Développement de coopérations entre les associations locales, pour des projets communs.

Pour faire vivre ces projets, ou en développer de nouveaux, nous avons besoin de vos idées, de vos critiques, de votre aide, de vos bras, bref, de votre participation ! Vous pouvez nous rejoindre tous les mercredis soir, à partir de 20 h 30, dans la "Salle de Convivialité" au 10, rue Saint-Médard à Saint-Mars-de-Coutais.

A bientôt !

Suivez-nous sur facebook et contactez-nous :
lescrealters@gmail.com
Yannick : 07 79 53 41 87.



Association des professionnels

L'association a recruté de nouveaux adhérents cette année et compte à ce jour 28 membres. Bienvenue aux nouveaux ! Vous pouvez consulter la liste sur le site de la mairie.

La rentrée a démarré pour nous aussi début septembre, afin de préparer les futurs projets.

Bien entendu, nous reconduisons **le marché de Noël qui aura lieu le samedi 7 décembre** dans la salle St-Marine. Vous pourrez vous balader comme chaque année en calèche avec le Père Noël ou faire des photos avec lui. Côté animations, la chorale de St-Même-Le-Tenu et le groupe de musiciens St-Marin, les JET LAG, seront avec nous pour la seconde fois. Et bien sûr, il y aura de quoi vous restaurer sur place avec un bon verre de vin chaud ! Petite nouveauté cette année, les enfants pourront déposer leur courrier au Père Noël dans sa boîte aux lettres.

Si vous êtes intéressés pour exposer, vous pouvez nous contacter via notre adresse mail.

Dès le début de l'année, nous attaquerons la préparation du second projet ! En effet, nous vous préparons



une soirée dansante créole pour **le 28 mars**. Au menu, de délicieux mets Antillais préparés par Robert Terram, traiteur qui est présent sur le marché le vendredi soir. Le soleil de la Guadeloupe sera au rendez-vous ! La soirée se fera uniquement sur réservation. Les flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres et dans les commerces de la commune.

Pour finir, en tant qu'association, nous voulions vous parler d'une chose beaucoup moins réjouissante. En effet, il y a de plus en plus de cambriolages sur la commune et certains membres de l'association en ont fait les frais. Soyez très vigilants et attentifs autour de vous et

faites appel à la solidarité.

Et puisqu'il ne faut jamais terminer sur du négatif, on espère vous voir nombreux lors de ces deux événements et que la soirée créole vous apporte du soleil et de la joie !

Contacts : Isabelle Bauvineau 06 33 72 37 68
Solène Gougeon 06 31 26 82 05
Email : professionnels.smdc@gmail.com

Le Chemin des Papillons : retours sur les 5 ans

Bonjour à toutes et tous !

On espère que vous avez passé un bel été ! Un peu court comme d'habitude non ?

Petit retour en arrière pour vous faire revivre ou vivre les 5 ans de notre festival Le Chemin des Papillons. Cette édition s'est déroulée les 23 et 24 août, un week-end chaleureusement ensoleillé, faisant naître une nouvelle fois, l'univers estival des papillons à Saint-Mars-de-Coutais !

Une édition nous donnant de l'énergie (tout en étant bien crevé...on va pas s'mentir), pour imaginer et continuer de travailler avec plaisir notre activité associative. On vous raconte ça rapidement...



Vendredi 23 août - Nous y sommes. L'arche d'entrée est prête à être franchie, nous n'attendons que ça : que le public pousse de sa main le rideau et découvre l'univers des 5 ans.

Ce premier jour, les balades natures ouvrent le bal avec légèreté, laissant place ensuite à Growing Madness, les premiers à faire résonner le chapiteau. Anthony Pouliquen débute sa conférence gesticulée, un moment où l'humour et la réflexion se croisent à plusieurs reprises autour de sujets d'actualités. Les premiers rires et applaudissements se font entendre, ça fait du bien.

Comme d'habitude et avec toujours autant de plaisir, la soirée est clôturée par le cinéma plein air de La Boîte Carrée. Une promenade cinématographique toujours aussi voyageuse qu'instructive.

Fermeture du site, nous sommes contents de cette première journée malgré une fréquentation plus basse qu'en 2018. 140 personnes se sont déplacées. Les sourires se dessinent tout de même sur nos visages.

Samedi 24 août - Deuxième journée, plus conséquente que la veille. La fatigue commence clairement à se faire sentir... Petite frayeur quant aux forces vives ce matin-là. Allez ! Petit café, et c'est parti ! Tout le monde s'affaire, c'est une grande et belle journée qui nous attend, et toujours avec un soleil qui tape sur nos caboches. On ne va pas se plaindre !



Fifi ouvre une nouvelle fois le bal avec les balades tandis qu'Hervé prépare l'accueil des promeneurs et promeneuses sur son exploitation d'apiculture. Les artisans accueillent les curieux et curieuses de leur travail. Jojo le crieur, du haut de ses échasses commence à déambuler sur le site et annonce le premier spectacle : Jaona, musicien aux belles recettes vocales et poétiques. En parallèle les concerts sous chapiteau sont en pleins préparatifs ! Vous savez le moment où vous croquez la première bouchée de votre pâtisserie préférée ? Et bien là c'est un peu la même chose pour nous. Nous nous délectons des premières résonances musicales qui remplissent le site du festival, ça fait un bien fou... Le jeune et talentueux groupe Treaks démarre son concert ! Un bonheur, ils ont l'air d'apprécier le moment, malgré les quelques coupures d'électricité. Oui ! Nous sommes abonnés aux coupures de jus.

Le site se remplit peu à peu et la généreuse clowne Crocresse commence son spectacle. Les amis se retrouvent, les enfants courent sur le site, s'amuse et rigolent à travers les éléments de décoration du festival. Place à trois beaux moments avec Les Skalatores, Die Morg, et Solar Project. Trois formations musicales sous chapiteau ! Waaw ! Nous n'avions jamais vu autant de monde à danser sous cette toile : ça fait chaud au cœur de voir que le public prend du plaisir. On peut voir des pas de danses aussi différents les uns que les autres, certaines paupières qui se ferment de bien-être devant le concert... Yes !

Les bénévoles sont au pas de course pour répondre aux demandes de p'tites et grandes faims (et soifs bien entendu) des spectateurs. La nuit est déjà tombée, c'est l'heure de clôturer cette dernière journée avec nos amis circassiens de la Cie Epikoi, et leur danse aussi aérienne que chaleureuse.

Ça y est. C'est terminé pour cette année.

Ce n'est pas toujours simple d'organiser tout ça, c'est même très dur par moment. Mais ces aventures restent fabuleuses.

Belle journée à vous.

Julos pour les Pap's

Le mot de l'Amicale Laïque

Les membres de l'Amicale espèrent que la rentrée 2019 des petits (et grands) a été des plus agréables et souhaitent partager avec vous les projets pour cette année 2019/2020 à l'École Delaroche. Mais tout d'abord, revenons sur la fête de l'école qui s'est déroulée le dimanche 30 juin sous un soleil de plomb. Nos chers bambins nous ont régalés de leurs danses et ont pu profiter d'un nouveau château gonflable "crocodile" (photo ci-dessous). Ce fut une magnifique journée pour tous.



Parlons maintenant de cette nouvelle année, le **vendredi 22 novembre** se déroulera la bourse aux livres, dans la cour de l'école. Ce projet pourrait évoluer et ne

pas se limiter à la vente de livres cette année ; mais, à l'heure où nous écrivons cet article, rien n'est encore défini. Les personnes souhaitant donner des livres (romans, BD, collections...) sont les bienvenues. Nous vous informerons des points de collecte en temps voulu.

La fête de l'école aura lieu **le dimanche 7 juin 2020**.

L'Amicale Laïque recherche constamment de nouveaux membres dans le but d'offrir aux enfants des sorties et événements de qualité, en garantissant ainsi diversité et sécurité. Nous nous ferons donc un plaisir d'accueillir tout nouveau membre.

Nous tenons à rappeler que tous les bénéfices collectés lors des ventes de l'Amicale (crêpes, tombola, pêche à la ligne, bourse aux livres, ventes diverses...) servent à financer des projets mis en place par l'école et ses enseignants, tels que les sorties culturelles et la venue d'intervenants en classes. Ainsi, le montant des participations demandées aux familles pour ces projets sera moindre.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pouvez nous contacter par mail alstamarin@gmail.com ou par facebook <https://www.facebook.com/amicale-laiquesmdc/> pour toute demande d'informations.

Excellente rentrée scolaire à l'école Delaroche

Tout d'abord, il a fait beau et ça, ce n'est pas rien. Les élèves sont revenus de vacances et ont découvert une nouvelle cour. En maternelle les peintures au sol ont été rafraîchies. En élémentaire, en plus du tableau à craies, de l'horloge et des bancs octroyés en fin d'année passée, un bac à sable trône à présent au beau milieu de la cour pour la plus grande joie de nos petits bâtisseurs de châteaux. Les marquages au sol ont également été refaits : la cour fait peau neuve !

Du côté de l'équipe, il y a aussi du changement. Gladys a repris la direction de l'école et partage à présent la classe avec Marie, actuellement remplacée par Éloïse. Morgane mène la GS/CP à la place de Caroline tandis que Tudalenn a pris place en CE1/CE2, et Magali en CM1/CM2. Cristelle est revenue et enseigne à présent en CP/CE1. Enfin, l'ULIS a maintenant pour coordinatrice Katia, aidée par Geneviève au poste d'AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).



La nouvelle équipe a déjà hâte de découvrir les projets reconduits et d'en réaliser de nouveaux. Mais on ne vous en dit pas plus... L'année promet d'être riche et surprenante !

L'équipe souhaite une année inoubliable à l'ensemble des élèves.

APEL École Sainte-Thérèse

Bonjour à toutes et à tous,

L'APEL continue à se mobiliser pour animer la vie de l'école et mettre en place des manifestations dont les bénéfices servent à financer les sorties scolaires, à acheter du matériel pédagogique et des jeux et à financer une partie du voyage qui a lieu tous les 4 ans.

C'est également une année spéciale pour nous, car cette année, nos élèves de CE et CM vont partir une semaine en voyage scolaire. Ce voyage permet à chaque élève de l'école de partir une fois au cours de son cursus scolaire. En ce début d'année, notre 1^{re} manifestation a été une réussite. La commission randonnée a œuvré cet été pour que la randonnée de l'école, qui a eu lieu début septembre, soit un moment convivial et permette de découvrir nos sentiers.

Nous avons comptabilisé 821 départs sur les circuits pédestres et VTT.

Notre prochaine manifestation à retenir : SAUT'HAPPY revient cette année !!!

Nous organisons pour la deuxième année **SAUT'HAPPY** le week-end du 26-27 octobre 2019 dans la salle de sports de notre commune. Pour ceux qui ne connaissent pas, de quoi s'agit-il ?



SAUT'HAPPY
2ème édition
COMPLEXE SPORTIF SAINT-MARS DE COUTAIS
Samedi 26 octobre 2019 11h - 20h
Dimanche 27 octobre 2019 10h - 18h
5 € / jour
8 € Pass week-end
Gratuit pour les accompagnateurs
Buvette / Restauration sur place
1200 m² de parc de jeux éphémère
Chausssettes obligatoires
Les enfants sont sous la responsabilité des parents
Organisé par l'APEL ÉCOLE SAINTE-THERÈSE
Complexe sportif Les Bergeries rue du Grand Pré 44690 St Mars de Coutais
apelsaintmars@hotmail.fr - 06.32.53.80.76

Tout simplement d'un parc de jeux éphémère avec des structures gonflables, des jeux géants en bois, un espace petite enfance et bien sûr, pour ne pas oublier les parents, un espace buvette/restauration.

Vous ne savez pas quoi faire pendant les vacances de la Toussaint ? Voici une animation toute trouvée pour occuper vos enfants. Alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et sachez que nous vous attendons avec impatience ! Et pour finir l'année, notre marché de Noël aura lieu le vendredi 6 décembre dans la cour de l'école.

Nous vous rappelons également que l'école collecte du papier tout au long de l'année. Vous pouvez préparer publicités, papiers, imprimés... et les déposer, soit à l'école dans le bac prévu à cet effet, soit directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger chez Erwan Brient.

A très bientôt !

apelsaintmars@hotmail.fr

Le Bureau de l'APEL

École Sainte-Thérèse

C'est sous un beau soleil que s'est effectuée la rentrée à l'école Sainte-Thérèse.

Nous avons souhaité la bienvenue à de nouvelles familles mais aussi à de nouveaux enseignants. Françoise Mével et Mathilde Ménager en PPS/PS/MS, Rémi Hachet en CE1/CE2 et Adeline Henry en GS/CP et CM1/CM2.

Cette année, 94 élèves sont inscrits à l'école Sainte Thérèse et profiteront des différents projets dont le fil conducteur sera "langage des arts et du corps".

Cette année scolaire est particulière car, comme il est de coutume tous les quatre ans, les élèves de CE et CM partiront 5 jours en classe découverte (du 10 au 14 février). Ils seront hébergés à l'Abbaye de Saint-Maur dans le Maine-et-Loire. Ils découvriront le tuffeau, les bords de Loire et laisseront libre cours à leur imagination et créativité pour réaliser une sculp-



ture. De beaux moments de partage et découverte en perspective !

Notez dès à présent une date importante : **samedi 11 janvier 2020 au matin** auront lieu des portes ouvertes à l'école. Ce sera l'occasion de visiter les nouveaux locaux et d'envisager une prochaine inscription.

Téléphone : 02 40 04 81 12.

La rentrée scolaire 2019-2020



Lundi 2 septembre, 300 élèves ont repris le chemin de l'école. 32 enfants âgés de 3 ans (nés en 2016) ont fait leur première rentrée scolaire. Ce premier matin d'école est difficile, tant pour les enfants que pour les parents. Les parents réalisent que leur enfant a bien grandi et qu'il devient autonome.

Les enfants sont contents d'aller à l'école, de rentrer dans leur classe, de découvrir tous les jeux, les tables et chaises à leur hauteur, mais il est parfois difficile de voir papa ou maman quitter la classe. La maîtresse et son ATSEM sont là pour faire le relais dès que les parents sortent de la classe. Les plus grands, dans la cour des primaires, sont tout fiers et font au revoir de la main aux parents venus les accompagner.

Comme chaque année, une équipe d'animateurs est présente sur le temps périscolaire et les mercredis scolaires pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), afin d'accueillir les enfants. Des animateurs à l'écoute et pleins de bienveillance, toujours prêts à proposer des activités variées et ludiques, qui répondent aux objectifs du projet communal et pédagogique.

Durant l'année scolaire, sur le temps de la pause méridienne, l'équipe d'animation municipale, toujours aidée par l'association HANDISUP, réalise un accompagnement à la pratique de travail, concernant les enfants dont le comportement pose des difficultés à l'équipe. Cet accompagnement permet de mieux comprendre certaines réactions et d'adopter une posture adaptée à chaque situation.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés, à la demande des enfants et des équipes éducatives, tels que le rafraîchissement et la peinture d'une salle de l'accueil périscolaire, la réalisation d'un bac à sable, l'installation d'une pendule, de bancs et de tracés dans la cour de l'école. Des aménagements réalisés par l'agent communal Christophe Montmarché avec la participation des agents communautaires.

Une nouvelle année scolaire 2019-2020 pleine de projets :

- Les enfants de CM1-CM2 de l'école Delaroché continueront à travailler sur des projets de végétalisation de la cour, en partenariat avec les élus.
- Le comité de pilotage continuera à se réunir 2 à 3 fois par an, afin de discuter de l'amélioration ou de l'arrêt du rythme de 4,5 jours par semaine. J'en profite pour rappeler qu'il est important d'écouter les équipes enseignantes sur le bilan des apprentissages scolaires avec ce nouveau rythme scolaire pour améliorer les activités proposées aux enfants.
- Une prochaine rencontre aura lieu avec tous les acteurs de la commune ayant un lien avec les enfants et les jeunes, afin de proposer d'autres animations ou conférences, comme celle qui s'est déroulée le mercredi 9 octobre au théâtre sur "apprivoiser les écrans et grandir".
- Nous continuerons les commissions "Menus", composées de parents d'élèves élus, du personnel communal et du prestataire de restauration, pour discuter de la composition des menus et mener des animations comme par exemple la lutte anti-gaspillage. Et cette année, nous souhaitons également que les délégués de classe puissent participer à ces réunions "Menus" et donner leur avis.
- Il y a également le projet de changer le mobilier du restaurant scolaire pour la petite salle et de réfléchir à l'installation d'un self au restaurant scolaire ; sans oublier l'installation de jeux pour les enfants près de la salle municipale.

*La Commission Enfance Jeunesse
Éducation Action Sociale*



Nouveauté pour cette année !

A la suite du sondage réalisé auprès des familles, les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil périscolaire ont été modifiés pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

- Ouverture de l'accueil périscolaire à 7 h 15. RAPPEL aux parents : ils sont responsables de leurs enfants jusqu'à leur entrée dans la salle et non devant le portail.
- Fermeture de l'accueil périscolaire à 18 h 45.
- Pas de changement le mercredi pour la fermeture de l'ALSH, qui reste à 18 h 30.

Nous renforçons également l'équipe d'animation - essentiellement sur la pause méridienne et les TAP - avec Nancy, Amandine et Robin, qui rejoignent l'équipe.

L'équipe d'animation 2019-2020



Estelle Thabard



Aurélie Brossaud



Murielle Jutel



Chrystelle Relandeau



Sylvie Bouyssou



Magalie Herry

Atsem à l'école Delaroché et agent d'animation
(Périscolaire, Pause méridienne, TAP)

Atsem à l'école Ste-Thérèse et agent d'animation
(Périscolaire, Pause méridienne, TAP)



Amandine Kerouredan



Nancy Gilard-Loirat



Robin Coulomb



Delphine Pages



Mélaïne Fourier
Référente école
Ste-Thérèse



Adeline Colin



Marion Liger
Référente maternelle

Équipe d'animation
(Périscolaire, Pause méridienne, TAP)



Corinne Lhommelet
Animatrice
Pause méridienne



Audrey Jointre
Coordinatrice
Enfance Jeunesse



Fanny Martin
Directrice Périscolaire



Retour du sondage auprès des familles (avril 2019)

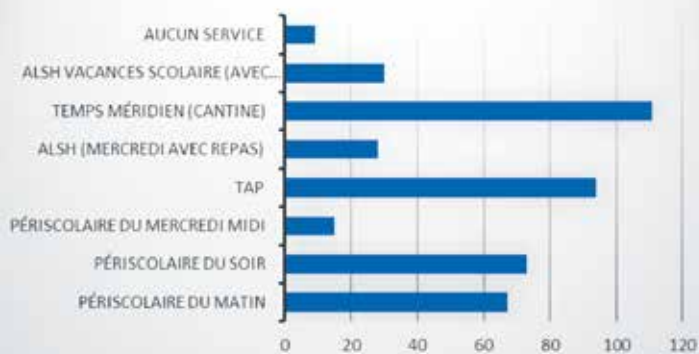
Dans un souci d'amélioration de la qualité des prestations proposées et afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des usagers, le Service Enfance a souhaité proposer une enquête de satisfaction à l'ensemble des familles dont les enfants fréquentent l'une des deux écoles de la commune.

L'objectif était de connaître les attentes et les motifs d'insatisfaction afin d'ajuster au mieux les services (accueil périscolaire, temps méridien, accueil de loisirs, TAP) aux besoins et envies des familles.

Voici ce qui en est ressorti après avoir soumis ce sondage auprès des 221 familles qui fréquentent les écoles de la commune (147 familles ont répondu, dont 64% concernent les enfants de l'école Delaroche).

66% des enfants sont inscrits régulièrement avec des jours fixes.
 27% sont inscrits régulièrement mais en fonction de plannings.
 7% seulement participent occasionnellement aux services.

Les services fréquentés par les enfants



Le temps périscolaire

Êtes-vous satisfaits du périscolaire ? 49% des familles sont satisfaites du périscolaire et 25% n'ont pas donné leur opinion.

Les améliorations qui pourraient être mises en place selon les familles concernent :

- la plage horaire qui n'est pas assez étendue (60% des familles),
- l'encadrement qui n'est pas satisfaisant (10% des familles),
- les tarifs qui sont trop élevés (8% des familles).

Afin de répondre à la première demande, la commune propose depuis le 1^{er} septembre une ouverture dès 7 h 15 et une fermeture à 18 h 45.

Temps méridien

Êtes-vous satisfaits de la pause méridienne en général ? 83% des familles sont satisfaites de la pause méridienne. Mais 80% n'ont pas connaissance des animations proposées aux enfants sur le temps du midi.

Êtes-vous satisfaits de la restauration scolaire ? 66% des parents sont satisfaits de la restauration scolaire. Dans les familles qui ne sont pas satisfaites, 11,5% d'entre elles souhaiteraient une amélioration de la qualité des repas, avec notamment plus de produits Bio et locaux.

Accueil de Loisirs

Êtes-vous satisfaits de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du mercredi ? 73% des familles sont satisfaites, mais 92% des familles n'utilisent pas ce service car :

- L'un des parents ne travaille pas : 52%.
- L'enfant est gardé par une autre personne : 47%.
- L'enfant se garde seul : 6%.
- L'enfant participe à une activité sportive ou culturelle : 6%.

Êtes-vous satisfaits de l'ALSH des vacances à Port-St-Père ? 69% des familles sont satisfaites de ce service et pour 10% des familles, l'encadrement n'est pas satisfaisant. 55% des familles n'utilisent pas ce service car :

- L'un des parents ne travaille pas : 34%.
- L'enfant est gardé par une autre personne : 73%.
- L'enfant se garde seul : 7%.
- L'enfant participe à une activité sportive ou culturelle : 3%.

TAP

Êtes-vous satisfaits des TAP ? 84% des familles sont satisfaites des TAP et 86% sont satisfaites des activités proposées.

Questions diverses

Êtes-vous satisfaits des délais d'inscription ? 65% des familles sont satisfaites des délais d'inscription et d'annulation. Le portail famille est le moyen d'inscription le plus utilisé par les familles (83,5 %).

Le dernier point à revoir est l'identification des locaux qui est à améliorer.

Nouveauté pour janvier 2020 concernant le portail famille



Le service enfance remplace son logiciel de gestion des services (périscolaire, ALSH, TAP, pause méridienne). C'est pourquoi nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'en janvier 2020 un nouveau portail famille sera mis en place.

Toutes les informations correspondantes seront adressées aux familles fin novembre / début décembre avec de nouveaux codes d'accès pour le nouveau portail famille.

Infos Pratiques

C'est la rentrée ! Résolution n° 1 : tester le covoiturage

Et si nous profitons de la rentrée pour prendre de bonnes résolutions ?

Pourquoi ne pas tester le covoiturage avec les collègues de bureau ou ceux de notre zone d'activité ?

Trouvons notre covoitureur régulier sur **le site Ouestgo** : <https://www.ouestgo.fr>, LA plateforme publique et gratuite du Grand Ouest.

Inscrivons-nous, et renseignons notre trajet : 46 000 inscrits nous y attendent !

Une fois, deux fois, trois fois par semaine, c'est nous qui choisissons la fréquence !

Vous êtes prêts ? Alors, changeons, testons, covoiturons !

Une question ? Un doute ? Appelez éhop, l'association qui vous accompagne dans votre démarche : 02 99 35 10 77.



Élections Municipales



Le premier tour des élections des conseillers municipaux aura lieu **le dimanche 15 mars 2020**. Le second tour aura lieu, le cas échéant, **le dimanche 22 mars 2020**.

Ces élections se dérouleront dans la salle LA SAINT-MARINE.

Lors de ces scrutins, les listes électorales seront extraites du Répertoire Électoral Unique (REU). Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard **le vendredi 7 février 2020**.

RAPPEL : se munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité.



Le dossier médical partagé, la mémoire de votre santé



Médicaments, vaccins, résultats d'analyses, allergies,... Comment se souvenir de tout ce qu'il faut dire à son médecin ? Avec le dossier médical partagé, toutes vos informations santé sont conservées, en toute sécurité, et dans un seul endroit. Vous pouvez les partager avec les professionnels de santé de votre choix :

votre médecin traitant bien sûr, mais aussi le pharmacien, les spécialistes, le chirurgien-dentiste,...

Gratuit et confidentiel, le DMP vous permet d'être soigné plus efficacement et facilite votre prise en charge médicale (notamment en cas d'urgence). Il limite également les risques d'accidents liés à l'utilisation des médicaments et la redondance des prescriptions.

A noter : Votre DMP est conservé par un hébergeur de données de santé situé en France, ayant reçu un agrément du Ministère en charge de la santé.

Quelles informations contient votre DMP ?

Outre les informations apportées par les professionnels de santé consultés (synthèses médicales, comptes rendus d'hospitalisation, résultats d'analyses ou d'examen,...), l'historique de vos soins des 24 derniers mois est automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie. Vous pouvez le compléter, en quelques clics, depuis l'appli dédiée ou le site dmp.fr, des renseignements utiles à votre suivi médical : groupe sanguin, allergies, par exemple. Il vous est aussi possible d'indiquer la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi que vos directives anticipées.

Comment créer votre DMP ?

- En ligne, sur le site dmp.fr
- Auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté.
- Dans l'un des points d'accueil de votre CPAM (la liste est disponible sur le site ameli.fr).

Pensez à ouvrir votre DMP avant les vacances pour partir l'esprit léger !

La municipalité vous transmet l'information reçue par ENEDIS



Linky bientôt dans votre commune



Pose dans la commune de St-Mars-de-Coutais à partir de janvier 2020

LES + DU NOUVEAU COMPTEUR LINKY

- Relevé automatique et à distance de votre consommation
- Meilleure maîtrise de votre consommation
- Dépannage plus rapide



Chaque personne recevra un courrier d'Enedis entre 30 à 45 jours avant la date de pose. Le compteur sera installé chez vous en 30 minutes environ et à la même place que votre compteur actuel.



L'entreprise de pose du compteur mandatée par Enedis vous contactera après réception du courrier Enedis



Pour plus d'informations flashez ce code avec votre smartphone ou rendez-vous sur www.enedis.fr ou composez le 0 800 054 659 (gratuit)

Jumelage Ühlingen-Birkendorf Région de Machecoul

En partenariat avec le Comité de Jumelage de St-Philbert-de-Gd-Lieu

“Stammtisch” 2019-2020

Mercredi (de 16 h à 17 h 30)
Espace Culturel à La Marne
(au 1, rue de la Mairie) :

9 octobre 2019
13 novembre 2019
11 décembre 2019
15 janvier 2020
12 février 2020
11 mars 2020
8 avril 2020
13 mai 2020

Samedi (de 10 h 30 à 12 h)
Bar “Duc de Retz” à Machecoul
(au 7, rue du marché) :

12 octobre 2019
16 novembre 2019
14 décembre 2019
18 janvier 2020
8 février 2020
14 mars 2020
11 avril 2020
16 mai 2020

Renseignements-Inscriptions : 06 87 54 74 66 - jumelageallemand@gmail.com
<http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.fr>



La Marine recrute...

En 2019, la Marine Nationale recrute 3 500 jeunes de 16 à 30 ans, de la 3^e à BAC +5, afin de garantir sa capacité opérationnelle.

Plus de 50 métiers sont accessibles au sein des forces sous-marines, de surfaces ou de l'aéronautique navale, en poste embarqué ou à terre.

Les postes à pourvoir concernent de nombreux domaines d'activités : mécanique, électronique, télécommunication, maintenance aéronautique, protection-défense, sécurité, administration, restauration...

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.etremarin.fr ou joindre le CIRFA marine de Nantes au 02 28 24 20 56.

Gilet vert ou jaune

Soyez prudents, soyez visibles !

Pour les élèves empruntant les transports scolaires, il est rappelé que le port du gilet vert ou jaune est obligatoire.

Pour leur sécurité, il est demandé aux parents de convaincre leur(s) enfant(s) de porter leur gilet vert ou jaune. Expliquez-leur l'importance du port de ce gilet.



Jardin partagé

Initié par des Saint-Marins, un jardin partagé se dessine au parc des Versènes. Ouvert à tous, intergénérationnel, on peut y planter, récolter, échanger ses savoirs, rêver ou tout simplement partager un moment ensemble. Venez nous rejoindre tous les 2^{es} dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h.

Un lien s'est créé avec le service enfance et des ateliers ont lieu au jardin partagé lors des TAP. Si vous souhaitez en animer un, contactez-nous !

jardinsaintmarin@gmail.com - 06 60 72 97 10 20.



Plan Climat Air Énergie Territorial

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Sud Retz Atlantique

Consultation du Public.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Sud Retz Atlantique, une consultation du public est organisée du 21/10/2019 au 23/11/2019, sur le projet arrêté par le Conseil Communautaire du 10 juillet 2019.

Pour ce faire :

- Le dossier du projet de PCAET est consultable sur le site internet de la CCSRA (Communauté de Communes Sud Retz Atlantique) et mis à disposition en version papier dans chacune des mairies et à la Communauté de Communes.

- Les remarques des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations,...) seront collectées dans le cahier mis à disposition sur chaque site (mairie ou CCSRA) ou par email à l'adresse pcaet@ccsudretzatlantique.fr

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique (CCSRA) s'engage dans une politique de réduction des déchets

Pourquoi collecter, transporter, trier, recycler des déchets qui peuvent être évités ?

L'augmentation de la population et l'évolution de nos modes de consommation contraignent les collectivités compétentes en matière de déchets à développer toujours plus de solutions et de services afin de collecter et traiter toujours plus de déchets.

De trop grandes quantités sont encore enfouies ou incinérées. Pour ceux qui peuvent être valorisés, la collecte et le traitement (transport, tri, recyclage, transformation...) restent très consommateurs d'énergie.

Chaque année, les 30 000 habitants de notre communauté de communes produisent 5 700 tonnes d'ordures ménagères. A cela s'ajoute près de 2 700 tonnes de déchets triés, collectés dans les bornes d'apport volontaire et dans les sacs jaunes, et c'est également plus de 11 000 tonnes de déchets qui sont déposés annuellement dans nos déchèteries.

Le budget de fonctionnement pour collecter, trier et traiter nos déchets avoisine ainsi les 2,8 millions d'euros chaque année. Face à nos volumes de déchets produits et aux coûts engendrés, une évidence s'impose : il ne faut pas seulement réduire le poids de nos poubelles d'ordures ménagères et mieux trier les déchets pour favoriser le recyclage. Cela ne suffit pas, il nous faut individuellement et collectivement produire moins de déchets. "Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas".

C'est pourquoi la collectivité a décidé de se doter d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Après un diagnostic de l'existant et des pratiques, la CCSRA a mis en place une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES). Cette commission, forte d'une trentaine de membres, acteurs du territoire (associations, élus, agents des collectivités), a planché et généré des propositions constituant la trame du PLPD. Ensuite, ce plan a fait l'objet d'une consultation publique (du 8 février au 1^{er} mars 2019) et a été voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 3 avril.

Le PLPD a une durée de 6 ans (2019 à 2025) et a un objectif de réduction fixé à 86 kg/habitant à son issue en 2025.

Le PLPD prévoit 14 actions autour de 4 thématiques :

- Allonger la durée de vie des produits.
- Promouvoir la consommation responsable et peu génératrice de déchets.
- Réduire, trier, valoriser les biodéchets.
- Encourager les entreprises dans une dynamique de prévention et vers une économie circulaire.



Les actions retenues en 2019

• Réduire, trier, valoriser les biodéchets

1. Achat groupé de composteurs individuels.
2. Formations au compostage destinées aux habitants des communes.
3. Accompagnement des "gros producteurs" de la restauration collective non commerciale (restaurants scolaires, EHPAD, hôpital local...) dans leurs obligations de réduction du gaspillage alimentaire et de tri à la source des biodéchets.

• Promouvoir la consommation responsable et peu génératrice de déchets

1. Édition d'un annuaire des producteurs locaux.
2. Opération "foyers témoins, pour réduire ses déchets".
3. Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre 2019, sur cette thématique.
4. La réduction et le tri sélectif lors des manifestations locales.

• Poursuivre les actions d'exemplarité menées sur le territoire : organisation d'une journée de sensibilisation pour les agents et élus

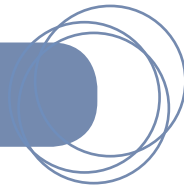
• Poursuivre la participation aux événements locaux

Un bilan annuel sera présenté à la commission consultative d'élaboration et de suivi puis à la collectivité afin de vérifier l'atteinte des objectifs fixés, d'ajuster si nécessaire et de communiquer auprès de tous les acteurs.

Nous souhaitons à travers ce PLPD influencer sur toutes les politiques de la communauté de communes : économie, espaces verts, Plan Climat Air Énergie Territorial, politiques culturelles de territoire... L'objectif du PLPD est bien de réduire les volumes de déchets produits afin de diminuer le coût de la collecte et du traitement, et cela dans une vision positive de la prévention auprès de l'ensemble des habitants des communes de notre territoire.



Agenda



Octobre 2019

- 23 - Spectacle pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - 15 h - *Salle de Théâtre*
- 26-27 - Saut'happy - **Apel École Ste-Thérèse** - *Salle Omnisports*
- 28-29 - Stage Foot Passion - **St-Médard Football** - 9 h 30/16 h 30 - *Salle Omnisports*

Novembre

- 9 - Concours de Belote au Profit du Téléthon - **Association du Tenu** - 13 h 30 - *Salle La St-Marine*
- 10 - Commémoration du 11 Novembre 1918 - **FNACA** - *Cimetière et Salle La St-Marine*
- 15 - Repas pour les Adhérents - **Bad St-Marin** - *Salle La St-Marine*
- 15 - Assemblée Générale - **Comité des Fêtes** - *Salle Convivialité (Ex. Ostéo)*
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*
- 22 - Bourse aux Livres - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*
- 29 - Les 40 ans de l'ALAC - **ALAC** - *Salle La St-Marine*
- 30 - Les 40 ans de l'ALAC - **ALAC** - *Salle La St-Marine et Salle de Théâtre*
- 30 - Montage des Décorations de Noël - **La Municipalité** - *Rues de St-Mars-de-Coutais*

Décembre

- 6 - Marché de Noël - **APEL École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- 7 - Marché de Noël - **Asso. des Professionnels** - *Salle La St-Marine*
- 15 - Loto - **St-Médard Football** - *En extérieur : La Garnache*
- 17 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*



Janvier 2020

- 9 - Assemblée Générale - **Association du Tenu** - *Salle La St-Marine*
- 11 - Vœux de la Municipalité - **La Municipalité** - *Salle La St-Marine*
- 11 - Porte Ouverte - **APEL École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- 11 - Démontage des Décorations de Noël - **La Municipalité** - *Rues de St-Mars-de-Coutais*
- 19 - Gui L'an Neuf - **Gui L'an Neuf** - *Salle La St-Marine*
- 21 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*
- 25 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - *Salle La St-Marine*
- 25 - Audition Musicale début d'année - **Cordissimo** - *Salle de Théâtre*
- 26 - Tournoi de Toc - **APEL École Ste-Thérèse** - *Restaurant Scolaire*
- 26 - Galette des Rois - Foot Seniors - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 26 - Loto - **St-Médard Football** - *En extérieur : La Garnache*

Février

- 11 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*
- 21 - Tournoi des Vétérans en Salle - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*
- 22 - Tournoi des Seniors en Salle - **St-Médard Football** - *Salle Omnisports*
- 22 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - 13 h 30 - *Salle La St-Marine*
- 26 - Spectacle pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - *Salle de Théâtre*
- 28 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - *Salle La St-Marine*

Mars

- **A Définir** - Viens Jouer avec une Copine - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 8 - Vide Grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - *Stade des Bergeries*
- 13-14-15 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - *Salle de Théâtre*
- 14 ou 21 - Tournoi - **Bad St-Marin** - *Salle Omnisports*
- 15 - Élections Municipales -1^{er} Tour - **La Municipalité** - *Salle La St-Marine*
- 17 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*

...



Mars 2020 (suite)

- 19 - Commémoration du 19 Mars 1962 - **FNACA** - *Cimetière et Salle La St-Marine*
- 20-21-22 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - *Salle de Théâtre*
- 22 - Élections Municipales - 2^e Tour - **La Municipalité** - *Salle La St-Marine*
- 27 - Bal Costumé des Écoles - **Amicale Laïque** - 16 h - *Salle La St-Marine*
- 28 - Soirée Créole - **Asso des Professionnels de St-Mars** - *Salle La St-Marine*
- 28 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*

Avril

- 7 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*
- 18 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 25 - Repas des Aînés - **La Municipalité** - *Salle La St-Marine*

Mai

- 10 - Commémoration du 8 Mai 1945 - **FNACA** - *Cimetière et Salle La St-Marine*
- 15 - Marche de Printemps - **APEL École Ste-Thérèse** - *Cour École Ste-Thérèse*
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*
- 30 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 31 - Tournoi des Familles - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*

Juin

- 6 - Tournoi des 3 Raquettes - **St-Médard Tennis** - *Salle Omnisports*
- 6 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 18 h 30 - *Stade des Bergeries*
- 7 - Fête de l'École Publique - **Amicale Laïque** - *Cour École Delaroche*
- 13 - Faites de la Musique - **ZEM** - *Parc des Versènes ou Salle La St- Marine (En cas de mauvais temps)*
- 13 - Porte Ouverte - **ALAC** - *Restaurant Scolaire - Salle de Théâtre*
- 14 - Assemblée Générale - **Ste de Chasse de St-Mars** - *Salle La St-Marine*
- 16 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - *Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque*

...

